



Créteil, le 29 mars 2016,

Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile de France
Monsieur le Président du Conseil Général de Seine et Marne
Monsieur le Président du Conseil Général de Seine Saint-Denis
Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne

Objet: Préavis de grève pour la période du 2 au 9 avril 2016.

Monsieur le Président,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels décentralisés exerçant dans votre Collectivité territoriale pour la période du 2 au 9 avril 2016.

En effet, nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes:

- Manque d'effectifs dans les lycées et dans les collèges
- Remplacement des personnels absents
- Défense de la fonction publique
- Amélioration des conditions de travail
- Respect et droits des personnels
- Résistance aux abus de la hiérarchie
- Défense du droit syndical
- Maintien de la journée continue
- Contestation du règlement temps de travail – Région Ile de France
- Contre les pressions et abus de pouvoir de la hiérarchie
- Contre l'atteinte à l'exercice du droit syndical
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Titularisation des précaires
- Contre le décret rythme scolaire

Je vous prie de croire, madame le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD EDUCATION CRETEIL
Julien Plaisant

Secrétaire général académique

SUD EDUCATION CRETEIL- MAISON DES SYNDICATS 11/13, rue des Archives 94010
CRETEIL Cedex Téléphone : 01 43 77 33 59 Fax : 01 43 77 65 58
E-mail : contact@sudeducreteil.f